



Port du Crovesty – 56640 Arzon  
Tel 02 97 53 78 07  
<http://www.ycca.fr> / [info@ycca.fr](mailto:info@ycca.fr)

## **LA DUO DU CROVESTY 2023**

### **INSTRUCTIONS DE COURSES**

#### **Port du Crovesty - Baie de Quiberon**

#### Port-Navalo Marées 2023 :

26 août: BM 06 h 38 coef : 34 / PM 13 h 42 coef : 37  
27 août: BM 08 h 03 coef : 40 / PM 15 h 01 coef : 45

#### **1 REGLES**

- 1.1 La régata sera régie par :  
Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021 – 2024.
- 1.2 La régata est classée en catégorie C de publicité.
- 1.3 À partir de l'heure légale du crépuscule (30 minutes après l'heure locale de coucher du soleil) les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par le RIPAM.
- 1.4 La langue officielle de l'épreuve est le français.

#### **2 INSCRIPTIONS**

- 2.1 Cette épreuve est ouverte aux croiseurs jaugeés HN OSIRIS 2023 La régata est ouverte aux voiliers de plus de 5.50 m, tel que défini dans l'avis de course (L'AO se réserve le droit 'accepter ou de refuser un concurrent).
- 2.2 Il est rappelé que tout concurrent doit être licencié 2023 à la FFV pour les équipages français. La licence FF Voile est obligatoire ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs.

A la confirmation des inscriptions le skipper devra remettre au secrétariat du Comité de Course :

- **La liste d'équipage complète,**
- **Les licences valides du skipper et de son équipier ou une photocopie de celle-ci**
- **La carte de publicité pour les bateaux sponsorisés**
- **Le certificat de jauge HN OSIRIS 2023**
- **Le montant de la participation aux frais**
- **Photocopie de l'assurance du bateau pour cette régata**

- 2.3 En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou non ou de continuer à courir ou non. Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées à l'article 1.1 et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.
- 2.4 Le système d'identification est celui décrit dans la règle 77 et l'annexe G des RCV. Par ailleurs, les concurrents devront arborer dans leur pataras **le pavillon « C »**.
- 2.5 Règle de protection de l'environnement : un bateau ne devra jeter aucun débris dans l'eau. Les débris pourront être déposés dans les containers du port prévus à cet effet.

### **3 AVIS AUX CONCURRENTS.**

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel placé sous l'entrée du Yacht Club Crouesty Arzon.

### **4 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE.**

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau officiel au plus tard deux heures avant le départ le jour de son entrée en vigueur.  
Sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20 h 00 la veille du jour où il prendra effet.

### **5 SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât situé sur la terrasse de la capitainerie du port du Crouesty.
- 5.2 Le pavillon Aperçu avec deux signaux sonores (un signal sonore lors de l'amenée) signifie : « La course est retardée. Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 45 minutes après que l'Aperçu aura été affalé ».

### **6 PROGRAMME DES COURSES**

Vendredi 25 août	15 H / 19 H	Confirmation des Inscriptions avec les Instructions de Courses
Samedi 26 août	10 H 00	Briefing des Skippers et émargements au YCCA
	11 H 30	Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses à suivre
	19 H 00	Soirée des Equipages
Dimanche 27 août	09 H 00	Briefing des Skippers et émargements au YCCA
	10 H 30	Mise à disposition du comité de course pour une ou plusieurs courses à suivre
	16 H 30	Distribution des prix au club house

### **7 PAVILLON DE CLASSE ET D'AVERTISSEMENT**

Le pavillon de classe est le pavillon « C ». Le pavillon d'avertissement sera la flamme jaune.

### **8 ZONE DE COURSE**

La zone de course est située en Baie de Quiberon.

### **9 PARCOURS**

- 9.1 Les parcours sont décrits en ANNEXE 1, le parcours du jour sera défini au briefing.
- 9.2 Le cap compas approximatif de la première marque sera, si possible, affiché sur le bateau du comité de course avant le signal d'avertissement.

## **10 MARQUES**

Les marques sont des bouées cylindriques jaunes, ou des bouées de balisage.

## **11 DEPART**

**Les départs décalés (Temps sur distance) seront décomptés à partir des signaux visuels. L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.**

**L'organisation se réserve la possibilité d'un départ groupé en flotte.**

Les ordres de départ avec décomptes seront si possible annoncés par VHF.

11.1 Le premier départ du premier bateau de chaque course sera donné comme suit :

<b>Temps</b>	<b>Signaux</b>	<b>Signification</b>
<b>5'</b>	Flamme jaune, avec un signal sonore	Avertissement
<b>4'</b>	le pavillon P, Déferlé avec un signal sonore	Préparatoire
<b>1'</b>	Amenée de P Avec un signal sonore long	Dernière minute avant le départ
<b>0</b>	Pavillon de classe affalé, un signal sonore	Départ

11.2 Pour les parcours, les extrémités de la ligne de départ sont déterminées par le mât du bateau comité arborant le pavillon orange à laisser à tribord et le côté parcours de la marque de départ à laisser à bâbord.

11.3 Un voilier qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.2 des RCV.

11.4 Quand un bateau viseur est mouillé dans le prolongement de la ligne de départ, il constitue un obstacle et aucun voilier ne peut naviguer entre lui et la marque de départ depuis le signal préparatoire jusqu'au signal de départ, ni passer entre lui et la marque pour revenir prendre le départ conformément à la règle 30.1 ainsi modifiée.

## **12 BATEAUX POINTEURS AUX MARQUES**

Des bateaux pointeurs peuvent être stationnés à proximité de chaque marque. A l'arrivée, un bateau pointeur pourra être stationné à proximité de la ligne d'arrivée. Quand il est à poste, un bateau pointeur arbore une flamme Y.C.C.A. L'absence de bateau pointeur ou de signal ne peut donner lieu à demande de réparation. Ceci modifie la règle 62.1 (a).

## **13 ARRIVEE**

13.1 Pour les parcours, les extrémités de la ligne d'arrivée seront déterminées par le mât du bateau comité arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée définie dans l'Annexe 1 parcours.

## **14 SYSTEME DE PENALITE**

14.1 Pour l'ensemble des classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

14.2 Départ anticipé : un bateau qui coupe la ligne de départ prématurément et qui ne se rachète pas, conformément à la règle 29.1 recevra pour la manche concernée une pénalité en temps de 30 mn, ceci modifie les règles 30 des RCV 2021/2024.

## **15 TEMPS LIMITE**

15.1 Les voiliers ne réussissant pas à terminer dans les 30 minutes après l'arrivée du cinquième sont classés « DNF ». Ceci modifie la règle 35 des RCV.

## **16 RECLAMATIONS**

16.1 Délai : Le yacht qui réclame doit remettre sa déclaration au secrétariat du Club House dans l'heure où il finit la course, après avoir satisfait aux obligations de la règle 61.1 a et notamment s'être signalé au Bateau Comité à l'arrivée et s'être assuré que le Comité lui en a accusé réception et en particulier en faisant constater la présence d'un pavillon B ou rouge.

16.2 Le dernier paragraphe de l'article 15.1 et l'article 20.1 des présentes instructions de course ne pourront faire l'objet de réclamations entre concurrents. Ceci modifie la règle 60.1 (a) des RCV.

## **17 CLASSEMENT**

17.1 La règle A2 des RCV et le système de points « à Minima » (règle A4) s'appliquera.  
La plus mauvaise course sera retirée à partir de quatre courses courues, Ceci modifie l'annexe 2.1 des RCV »

## **18 JAUGE.**

18.1 Chaque bateau doit se conformer à la jauge HN Osiris habitables 2023.

18.2 Des contrôles de jauge sont à la discrétion de l'organisation durant toute la durée de l'épreuve à terre ou à la fin de chaque manche.

## **19 SECURITE**

19.1 Contrôle de sortie et de retour des voiliers : au départ, l'émargement sera effectué au briefing. Le non-respect de l'émargement entraînera une pénalité de 10% du nombre des inscrits. La pénalité s'appliquera à la première course courue du jour. Au retour à terre, pas d'émargement. L'arrivée et les abandons signalés servent au contrôle de fin de course.

19.2 Abandon : Tout concurrent qui abandonne doit le signaler, si possible à un bateau du comité de course ou par VHF au comité de course.

19.3 **Le canal VHF sera le canal 06.**  
La VHF à bord est obligatoire.

19.4 Matériel de sécurité : Chaque voilier devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par la réglementation en vigueur.

Le PCC :  
Marc EYMOND 06 62 36 70 09



# **ANNEXE N°1**

## **PARCOURS NORD N° 1 (25.5 milles)**

### **Départ : EPIEU**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Danger isolé de l'Epieu à laisser à bâbord

Bouée jaune Y.C.C.A (N°1) à 1.5 milles au Nord	à laisser à bâbord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.2 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.4 milles
Rocher « La Vieille »	à laisser à bâbord	5.1 milles
Bouée cardinale Ouest La Recherche	à laisser à bâbord	4.7 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	4.2 milles
Bouée jaune Y.C.C.A (N°1)	à laisser à bâbord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.2 milles
<b><u>Arrivée</u></b>		1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS NORD-EST N° 2 (26.7 milles)**

### **Départ : SUD MEABAN**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Bouée jaune YCCA (N°1) à 1.5 milles au Nord-est	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.7 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	5.7 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien danger isolé LA SOURIS Position approximative : 47°31.897 N / 003°01.178 W	à laisser à tribord	4.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à bâbord)	à laisser à bâbord	5.0 milles
Bouée jaune YCCA (N°1) au Nord-est	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	2.2 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	0.9 mille
<b><u>Arrivée</u></b>		3.2 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS NORD-EST N° 2 S (16.8 milles)**

### **Départ : SUD MEABAN**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Bouée de dégagement	à laisser à tribord	1.5 mille
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.7 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	6.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	4.9 mille

### **Arrivée**

1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS EST N° 3 (26.4 milles)**

### **Départ : SUD MEABAN**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Bouée jaune YCCA (N°1) à 1.5 milles dans l'Est	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	6.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à bâbord	1.6 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	5.7 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée jaune YCCA (N°1)	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à tribord	1.5 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.5 milles

### **Arrivée**

1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS SUD-EST N°4 (24.7 milles)**

### **Départ : BAIE DE KERJOUANNO**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune YCCA (N°1) mouillée dans le 135° à 1 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée Danger Isolé l'Épieu	à laisser à tribord	2.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée cardinale Ouest La Recherche	à laisser à bâbord	4.1 milles
Bouée Danger Isolé l'Épieu	à laisser à tribord	4.2 milles
Bouée jaune YCCA de départ (N°1)	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	1.8 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	2.4 milles

### **Arrivée**

3.3 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS SUD N°5 (25.3 milles)**

### **Départ : SUD MEABAN**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Cardinale Sud Méaban à laisser à bâbord

Le Rocher de « La Vieille »	à laisser à bâbord	6.6 milles
Bouée cardinale Ouest La Recherche	à laisser à bâbord	4.7 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	4.1 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée Danger Isolé l'Épieu	à laisser à tribord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à tribord	0.9 mille
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.4 milles

### **Arrivée**

1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS SUD-OUEST N°6 (25.6 milles)**

### **Départ : BAIE DE KERJOUANNO**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune (N°1) dans le 135° à 1 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	2.0 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien danger isolé LA SOURIS Position approximative : 47°31.897 N / 003°01.178 W (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à tribord)	à laisser à bâbord	3.7 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à bâbord	1.6 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	5.7 milles
Bouée jaune YCCA (N°1) de départ	à laisser à bâbord	2.6 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à bâbord	2.5 milles
<b><u>Arrivée</u></b>		3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS OUEST N°7 (26.1 milles)**

### **Départ : BAIE DE KERJOUANNO**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune YCCA (N°1) dans le 135° à 1.7 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à tribord	1.8 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien Danger Isolé La Souris Position approximative : 47°31.897 N / 003°01.178 W (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à tribord)	à laisser à bâbord	3.7 milles
Bouée Danger Isolé Bugalet	à laisser à bâbord	3.0 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	2.4 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	5.9 milles
Bouée jaune YCCA (N°1) de départ	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	1.8 milles
Bouée Danger Isolé l'Epieu	à laisser à bâbord	2.5 milles
<b><u>Arrivée</u></b>		3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal



## **PARCOURS OUEST N°7 S (17.9 milles)**

### **Départ : BAIE DE KERJOUANNO**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune YCCA (N°1) dans le 135° à 1.7 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.0 milles
Bouée Danger Isolé l'Épieu	à laisser à tribord	2.6 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	6.6 milles
Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	5.0 milles
<b><u>Arrivée</u></b>		1.7 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS NORD-OUEST N°8 (26.4 milles)**

### **Départ : EPIEU**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Danger isolé de l'Épieu à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	5.0 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à bâbord	1.6 milles
Bouée Danger Isolé Bugalet	à laisser à tribord	2.4 milles
Bouée jaune mouillée à l'ancien Danger Isolé La Souris Position approximative : 47°31.897 N / 003°01.178 W	à laisser à tribord	3.0 milles
Bouée cardinale Sud Méaban (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à bâbord)	à laisser à tribord	3.7 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	2.4 milles
Bouée Danger Isolé l'Épieu	à laisser à bâbord	0.9 mille
<b><u>Arrivée</u></b>		3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS NORD-OUEST N°8 S (13.8 milles)**

### **Départ : EPIEU**

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Danger isolé de l'Epieu à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	2.5 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à tribord	5.0 milles
Bouée cardinale Nord Quiberon	à laisser à tribord	1.6 milles
Bouée cardinale Sud Méaban (En laissant la bouée cardinale sud des buissons à bâbord)	à laisser à bâbord	1.7 milles

### **Arrivée**

3.0 milles

Entre le bateau comité à laisser à bâbord et une bouée cylindrique jaune à laisser à tribord à 0,3 MN au SW de la Bouée verte n°1 du chenal

## **PARCOURS N° 9 TOUR DE HOUAT TRIBORD (22.5 mn)**

### **Départ**

En Baie de Kerjouanno IC 11.2 (sur la Basse d'Arzon : à 0.8 dans le S SE de la verte du chenal)

ER YOCH	à laisser à tribord
MENER HAUTELIGUET (danger isolé)	à laisser à Bâbord
BEG PELL	à laisser à tribord
MARQUE VIRTUELLE position approximative : 47.21.900 et 002.57.800	à laisser à tribord
LE POT DE FER	à laisser à Bâbord
LE ROULEAU	à laisser à tribord
BONNENN BRAZ	à laisser à tribord
LE GRAND COIN	à laisser à Bâbord

### **Arrivée**

Sur la Basse d'Arzon : à 0.8 dans le S SE de la verte du chenal, entre le bateau comité et une bouée cylindrique jaune à laisser à 0,3 MN

## **PARCOURS N°10 TOUR DE HOUAT BABORD (22.5 mn)**

### **Départ**

En Baie de Kerjouanno IC 11.2 (sur la Basse d'Arzon : à 0.8 dans le S SE de la verte du chenal)

LE GRAND COIN	à laisser à tribord
BONNENN BRAZ	à laisser à Bâbord
LE ROULEAU	à laisser à Bâbord
LE POT DE FER	à laisser à tribord
MARQUE VIRTUELLE position approximative : 47.21.900 et 002.57.800	à laisser à Bâbord
BEG PELL	à laisser à Bâbord
MEN ER HAUTELIGUET (danger isolé)	à laisser à tribord
ER YOCH	à laisser à Bâbord

### **Arrivée**

Sur la Basse d'Arzon : à 0.8 dans le S SE de la verte du chenal, entre le bateau comité et une bouée cylindrique jaune à laisser à 0,3 MN